

Zeitschrift: Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Schulgesundheitspflege
= Annales de la Société Suisse d'Hygiène Scolaire

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Schulgesundheitspflege

Band: 1 (1900)

Artikel: Rapport par Ed. Clerc, directeur des écoles primaires à la Chaux-de-Fonds

Autor: Clerc, Ed.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-90923>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

nungen, sondern natürliche Entwicklungen der menschlichen Seele. Sie stehen allerdings da, wie Männer unter den Kindern; aber die Kinder haben ein Prinzip des Wachstums, das sie zur Mannesvollkommenheit leitet.“ Mit diesen Worten eines grossen und edlen Mannes schliesse ich.

***B. Rapport par Ed. Clerc, directeur des écoles primaires
à la Chaux-de-Fonds.***

Puisque le sort a voulu que ce soit à un représentant de la plus jeune des colonies de vacances de parler le premier après le père des colonies, il me sera bien permis d'associer tout particulièrement cette colonie au témoignage de reconnaissance que notre Société vient de décerner à M. le pasteur Bion, et de rendre personnellement l'hommage qu'il mérite à ce respectable bienfaiteur de l'enfance souffrante, qui a prouvé une fois de plus que les grandes pensées viennent du cœur. Grâce à lui des dizaines de milliers d'enfants en Suisse, des centaines de milliers dans le reste du monde, pauvres, chétifs, malingres, souffreteux, mal nourris, malpropres, ont eu pendant plusieurs semaines de vraies vacances à la campagne, avec un bon air, une nourriture substantielle, une société de gais camarades, des soins affectueux et éclairés de personnes qui ont cherché à développer en eux les bons sentiments. La reconnaissance de tous ces enfants s'adresse aux braves gens de leur ville qui s'intéressent à eux, et fournissent aux Comités les moyens de leur procurer ces belles et bonnes vacances. La nôtre, à nous, membres des Comités, va tout d'abord au créateur des colonies, à M. le pasteur Bion. C'est à lui que nous devons cette douce joie de pouvoir faire un peu de bien aux enfants déshérités de nos écoles. C'est lui qui a ouvert la voie et qui a gagné l'opinion publique aux colonies de vacances. Nous qui sommes venus après, longtemps après, nous n'avons rencontré dans nos populations que des partisans de cette œuvre philanthropique. Il n'y a plus de préventions à vaincre. Les choses nous sont faciles, car il ne faut plus que de l'argent, et grâce à Dieu, on en trouve toujours dans notre bon pays de Suisse pour les œuvres de la charité.

Mais il n'en a pas toujours été ainsi, et il y a 24 ans, lorsque M. le pasteur Bion lança sa généreuse idée, il eut des luttes à soutenir. Comme toujours il ne manqua pas de gens bien intentionnés, prêts à voir les difficultés et à les grossir pour les faire croire

insurmontables. Des personnes prudentes allèrent jusqu'à lui démontrer, par lettres anonymes, qu'il n'était qu'un utopiste et un insensé ! Les bourses mettaient si peu d'empressement à s'ouvrir que l'argent manquait pour commencer. Les préventions étaient telles qu'il fallut user de persuasion pour que les parents voulussent bien confier leurs enfants à M. le pasteur Bion lui-même, qui tint à diriger les premières colonies, avec l'aide de Mme et de Mlle Bion. Tant il est difficile de faire le bien et de lancer une idée nouvelle, même dans une ville éclairée comme celle que nous aimons à appeler l'Athènes de la Limmat !

Mais M. le pasteur Bion ne se laissa ni rebuter, ni décourager. Le secours vint à point, et en 1876, la première colonie, l'avant-coureur de beaucoup d'autres, partait de Zurich pour les vertes montagnes de l'Appenzell. Honneur à M. le pasteur Bion !

Appelé à donner le premier mon avis sur les conclusions de l'honorable rapporteur, je ne surprendrai aucun de vous, Mesdames et Messieurs, en déclarant que j'y souscris en plein. Elles sont le résultat d'une expérience de près d'un quart de siècle, devant laquelle chacun ne peut que s'incliner. Plus on s'intéresse à cette œuvre, plus on en vient aux mêmes conclusions que M. Bion et à dire comme lui : « Oui, les colonies de vacances sont un bienfait ; oui, c'est un devoir de travailler à leur propagation et à leur développement ; oui, elles doivent étendre leurs bienfaits à un plus grand nombre d'enfants et pour une plus longue durée ; oui, il est extrêmement désirable que chaque colonie ait son *home*. »

Cependant il y a un point essentiel sur lequel je voudrais arrêter un instant votre attention, Mesdames et Messieurs. Les enfants chétifs qui sont les hôtes de nos colonies doivent presque tous leur débilité aux conditions hygiéniques défavorables dans lesquelles ils vivent. Quelques-uns, M. le Dr. Guillaume en faisait l'observation dans le rapport du Comité de Neuchâtel de 1882, sont les victimes de l'insalubrité des logements ; d'autres ne se développent pas normalement parce qu'ils sont insuffisamment nourris. Les colonies travaillent à réagir contre les résultats déplorables dus à ces causes de morbidité et d'anémie. Mais c'est avant tout contre ces causes même qu'il importe de lutter.

Ce n'est pas facile et ce n'est pas l'affaire de la Société d'hygiène scolaire, direz-vous peut-être. Si ce n'est pas facile, c'est une raison de plus de s'atteler à cette besogne. Des efforts dans ce sens auraient d'abord pour résultat de faire édicter par les autorités com-

pétentes et respecter par les intéressés des prescriptions rationnelles et sages sur l'hygiène des habitations.

Quant à l'insuffisance de l'alimentation, elle ne provient pas toujours de la pauvreté, de l'impossibilité où sont les parents d'acheter le nécessaire pour nourrir leurs enfants. Elle provient souvent, non de ne pas pouvoir, mais de ne pas savoir offrir les aliments indispensables à la réparation des forces et à la croissance de l'enfant. Les connaissances sur la valeur nutritive des aliments sont nulles dans le peuple, quand elles ne sont pas fausses, et les cours de cuisine et les écoles ménagères ont là un champ d'activité qui n'est pas près de leur manquer.

Que ce ne soit pas du domaine de notre Société de s'occuper de ces choses, je n'en suis pas bien sûr : où commence l'hygiène scolaire, où finit-elle ? Mais en admettant que notre Société ne soit pas qualifiée pour s'en occuper officiellement, beaucoup de ses membres, médecins, professeurs dans les facultés de médecine et de droit, membres des conseils, ont l'autorité voulue pour en parler de façon à être écoutés.

Quand ces deux causes de misère physique, logements insalubres, alimentation insuffisante, seront écartées, il ne restera plus pour les colonies que les enfants qu'une prédisposition héréditaire ou personnelle privera des forces normales, et qui auront besoin d'un régime reconstituant. C'est là un idéal encore bien éloigné de nous, hélas ! mais dont nous devons nous efforcer de nous rapprocher toujours davantage.

La dernière conclusion de M. le pasteur Bion mérite tout particulièrement d'être approuvée. Les expériences faites dans la Suisse romande comme dans la Suisse allemande prouvent qu'il est très précieux pour un comité de colonies d'avoir sa maison à soi. Le coût de la journée du coloniste en est diminué de beaucoup. Neuchâtel estime à 50 centimes, soit au quart, l'économie réalisée. Cette ville a son *home* depuis 1893, grâce à la générosité de M. James de Pury, qui a donné dans ce but 70,000 francs. Vevey a le sien depuis 1898 ; elle le doit à M. Roussy, qui a affecté à cette création la belle somme de 36,500 francs. Bienne qui forme le trait d'union entre nos deux principales régions linguistiques, a sa propre maison depuis deux ans également. Lausanne et la Chaux-de-Fonds ont la même ambition et se mettent en devoir de la satisfaire. Dieu veuille qu'il ne leur faille pas trop de temps !

Dans une maison uniquement affectée à une colonie, les groupes

peuvent se succéder durant toute la belle saison. Comme ils sont confiés à un instituteur ou une institutrice, les enfants peuvent facilement maintenir leur petit bagage d'instruction et même l'augmenter. Si la maison ne reçoit pas de colonistes en hiver, elle deviendra sans peine l'asile de convalescents adultes ou d'autres catégories de personnes ayant besoin de soins et qui procureront un certain revenu.

Ce qui frappe à la lecture des rapports des comités, ce n'est pas de constater que les enfants ont vu leur santé s'améliorer, leurs forces s'accroître, leur poids s'augmenter, leur teint se colorer; on s'y attend. C'est de voir la salubre influence que la colonie exerce sur leur être moral. Non seulement ils contractent des habitudes d'ordre et de propreté qui font défaut à beaucoup, mais leurs sentiments envers leurs semblables s'améliorent. Quelques citations nous le prouvent.

« Les colonistes sont plus tendres et plus reconnaissants. Les parents manifestent leur gratitude envers les souscripteurs, la sympathie témoignée à ces enfants exerce une influence morale salubre et contribue à rapprocher les diverses classes de la société et à établir la solidarité. » (Neuchâtel, 1881.)

« Ces enfants retirent un grand bien moral d'un pareil séjour. La bienveillance dont ils se sentent les objets développe dans leur cœur de bons sentiments; ils ne deviendront jamais des ennemis de la société. » (Neuchâtel, 1887.)

Et Genève, que ne fait-elle pas pour l'éducation de l'enfance? Loi sur l'enfance abandonnée, commission officielle de surveillance de l'enfance abandonnée, association pour la protection de l'enfance, surveillance des apprentissages, loi sur le travail des mineurs, classes gardiennes, œuvre des bains de mer, cuisines scolaires, colonies de vacances. Les colonistes genevois sont envoyés dans cinq villages vaudois, au pied du Jura, et répartis dans des familles. « Dieu veuille, dit le rapport sur la campagne de 1899, continuer à bénir notre œuvre au profit des enfants faibles et malades qu'il nous confie chaque année pour leur donner de la joie et de la santé! »

« Leur santé s'est améliorée; il y a eu plus de bienveillance et de support entre eux, moins de grossièreté dans le langage. » (Lausanne, 1894.)

« C'est ainsi, par le séjour au grand air, entourés d'une surveillance à la fois ferme et affectueuse, placés sous une bienfaisante influence, nourris d'une nourriture rationnelle et fortifiante, c'est

ainsi que nous cherchons, avec l'aide de Dieu, à faire quelque bien à ces chers enfants, quant au corps et aussi quant à l'âme. » (Lausanne, 1895.)

« A côté de l'augmentation des forces qu'accuse relativement l'augmentation de poids et qui constitue déjà un gain réel, il nous est permis de croire à un gain moral également réel. Nos directeurs et directrices ne négligent pas de profiter des occasions nombreuses fournies par le séjour au milieu de la belle nature pour élever en haut ces jeunes âmes, en leur parlant de reconnaissance et d'amour pour Celui auquel ils doivent, avant tout, le grand bonheur que leur procurent les colonies de vacances. » (Lausanne, 1898.)

« Nous souhaitons qu'au bien physique de ce séjour à la campagne, il s'ajoute un progrès moral pour les enfants et qu'ils contractent là des habitudes d'ordre, de propreté, ainsi que des rapports mutuels bienveillants. Nos directrices veillent avec soin à cette partie de leur tâche. Puissent leurs efforts persévérants et dévoués être couronnés d'un plein succès! » (Vevey, 1897.)

« A côté des soins matériels donnés aux enfants, les directrices veillent au développement moral de ceux dont elles ont la garde pendant quelques semaines. Elles s'efforcent de leur inculquer des principes d'ordre, d'obéissance, de véracité; elles leur apprennent à rendre service, et des cultes appropriés à l'âge des enfants sont faits très régulièrement! » (Vevey, 1898.)

« Ces trois semaines passées à la montagne ont exercé une influence bienfaisante et éducatrice sur ces enfants. La stricte observation d'un ordre du jour plus ou moins militaire, un contrôle exact pour la propreté du corps et des vêtements, sont d'une grande utilité! La vie en commun, toujours gaie et contente, a eu aussi un effet salubre sur leur moral. » (Bienne, 1891).

« Pour bien de nos petits élèves un pareil séjour dans un air pur et sain, avec une bonne et abondante nourriture, est le seul rayon de lumière de leur pénible carrière. » (Bienne, 1897.)

« Et maintenant est-il nécessaire d'ajouter que si cette vie en plein air a fortifié le corps de nos enfants, elle a aussi et surtout élargi leur cœur et leur âme; plus d'une bonne résolution a été prise sous l'abri discret des grands sapins, plus d'un élan de reconnaissance est monté de leurs cœurs et des nôtres pour ces journées inoubliables. » (La Chaux-de-Fonds, 1898.)

« Que dire maintenant de l'influence morale? Certes elle a été bienfaisante pour tous nos enfants. N'est-ce pas, en effet, au sein

de la nature, sous ces grands arbres et ce beau ciel bleu, que les cœurs s'épanouissent et que les âmes se développent? C'est là surtout que l'on sent tous ses manquements, et qu'il est facile de prendre de bonnes résolutions. C'est là aussi que s'expriment aisément le bonheur et la reconnaissance dont le cœur déborde. C'est pourquoi il n'est pas étonnant que tout se soit passé en bon ordre et gaiement; il est si facile d'être aimable quand on est heureux! Aussi n'avons-nous eu aucun acte de mauvaise conduite ou d'indiscipline à réprimer. » (La Chaux-de-Fonds, 1898.)

Signalons en passant que pour des raisons faciles à comprendre, il ne doit pas y avoir parmi les colonistes d'enfants atteints d'une maladie déclarée, car la colonie n'est pas un hôpital, ni d'enfants vicieux, car elle n'est pas une maison de correction.

D'autre part, « il importe beaucoup, comme le dit si bien le Comité de Lausanne (1899), que le personnel de direction soit qualifié et animé d'un esprit tel que le séjour aux colonies soit mis à profit, non seulement pour fortifier les corps débiles, mais aussi pour élever le niveau moral de l'enfant ».

Voilà, Mesdames et Messieurs, en résumé, les résultats obtenus par nos colonies de vacances et les principes qui les dirigent. On comprend qu'elles aient conquis la faveur du public, car elles réalisent admirablement le programme que A. Proust formule en ces termes dans son *Traité d'hygiène* : « Conserver la santé de l'individu, prévenir la maladie et retarder l'instant de la mort, n'est qu'une partie de la tâche que doit poursuivre l'hygiéniste; son but doit être plus élevé, et son programme doit se confondre avec celui qui résume toutes les aspirations de l'humanité, toutes ses tendances vers un perfectionnement continu et indéfini qui se formule par un mot : le Progrès. »

Je recommande à l'assemblée l'adoption des quatre conclusions de M. le pasteur Bion.
